

Gouvernance et citoyenneté

Même si elle est manifestement très active dans le domaine des loisirs et de la qualité de vie (culture et sport), la société civile vélizienne ne semble pas investir pleinement les champs de l'environnement ou des solidarités. La Ville, en revanche, s'est pour sa part engagée dans une démarche porteuse en faveur d'une nouvelle gouvernance et peut trouver là un axe d'action intéressant, orienté vers une réelle participation citoyenne : outre qu'elle revivifie la sphère du politique, cette dernière constitue en effet un gage d'efficacité des choix publics, dès lors que les citoyens peuvent exprimer une « expertise d'usage » d'autant plus responsable qu'ils sont mieux informés sur les enjeux de leur territoire.

1. Des thématiques républicaines et sociales peu investies par la société civile

La participation électorale et l'investissement de la société civile sur les axes du développement durable (environnement, solidarités) sont deux indicateurs révélateurs de l'implication citoyenne d'une population. En l'occurrence, et en dépit d'une forte vie associative, certaines thématiques demeurent peu investies.



Un taux d'abstention relativement élevé

La participation des Véliziens aux élections nationales est sensiblement similaire à la moyenne française (voir tableau ci-dessous). Cependant, au niveau local, force est de constater un taux d'abstention aux élections municipales relativement important : il atteint 43 % au second tour de 2008 – un taux globalement homogène sur le territoire de la ville. Ce phénomène – sans égaler les sommets atteints par certaines villes françaises – semble être révélateur d'un relatif désintérêt des citoyens quant à la vie de leur cité.

Les nouvelles technologies ont cependant permis l'apparition de nouveaux lieux de débats, notamment par le biais de blogs relativement dynamiques.

LE TAUX D'ABSTENTION A VELIZY-VILLACOUBLAY LORS DES DERNIERES ELECTIONS

Taux d'abstention aux élections	Élections présidentielles 2007		Élections municipales 2008	
	1 ^{er} tour	2 ^{ème} tour	1 ^{er} tour	2 ^{ème} tour
	Vélizy-Villacoublay	15,26 %	16,59 %	40,88 %
France	16,2 %	16 %	33,5 %	34,8 %

Source : Service Election de Vélizy-Villacoublay

Une société civile qui s'investit davantage dans la qualité de vie des habitants que sur des problématiques du « vivre ensemble »

Le tissu associatif vélizien est particulièrement dense – une centaine d'associations et environ 10 000 adhérents - soit près d'un habitant sur deux.

Les domaines sportifs et culturels représentent près de 70 % des associations et une majeure partie des adhérents.

Si bénéfique que ce soit, le fait d'adhérer à une association sportive ou culturelle relève toutefois davantage d'une recherche d'intérêt personnel que d'une volonté de construire, ensemble, l'intérêt général.

Les associations humanitaires, sociales, environnementales ou de défense des consommateurs et des habitants sont, quant à elles, moins développées (une vingtaine d'associations). Elles existent cependant et prouvent l'existence d'un noyau dur engagé, notamment dans le domaine caritatif, avec le Lions Club Vélizy, humanitaire, avec l'antenne d'Amnesty Internationale, et environnemental, avec Ursine Environnement.

A noter : le soutien de la Ville aux associations (prêt de locaux, subventions et soutien administratif et comptable par le biais de Vélizy Associations), est l'un des points forts de la Ville (*voir fiche C6 – Culture, sport, loisirs et lien social*).

2. Une démarche porteuse en faveur d'une nouvelle gouvernance

La création de Comités consultatifs de quartier marque la volonté de la Ville de favoriser l'expression citoyenne – élément fondamental d'une nouvelle gouvernance plus démocratique. L'élaboration d'un Agenda 21 local représente, dès lors, une opportunité pour le développement de cette démocratie participative.

De véritables efforts pour une démocratie de proximité

La loi Vaillant du 27 février 2002, relative à la démocratie de proximité, dont les dispositions sont codifiées à l'article L. 2143-1 du code général des collectivités territoriales impose aux villes de plus de 80 000 habitants l'obligation de créer des conseils de quartier.

La Ville de Vélizy-Villacoublay, avec 19 994 habitants, n'est donc pas soumise à cette obligation - mais elle a créé en septembre 2008 sept comités consultatifs de quartier, composés chacun d'une dizaine de membres - nommés par la Ville parmi les citoyens volontaires - et dirigés par un élu référent.

Même si la constitution de ces comités pourrait être revisitée (tant dans le nombre de leurs participants que dans leur mode de désignation), le bilan, après deux ans d'existence est plutôt positif : constitution de groupes de travail sur des thématiques précises (déplacements, stationnement, Dalle Louvois) ; organisation de rencontres avec les acteurs de la vie locale ...

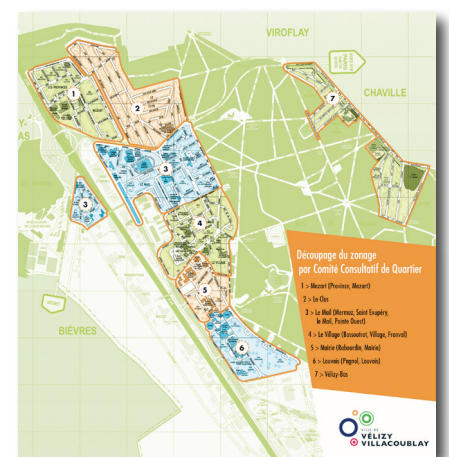
Lieux d'information et de discussion, ces comités, encore jeunes, ont clairement vocation à devenir, à terme, des instances de participation et de réflexion dans l'étude de projets relatifs aux quartiers, notamment en termes de services publics, d'équipements de proximité et d'aménagements urbains.

A noter : deux structures participatives - le Comité des Jeunes (*voir fiche C5 - Enfance, jeunesse éducation et familles*) et le Conseil des Seniors (*voir fiche D3 - Seniors*) - ont également été mises en place à Vélizy-Villacoublay : elles contribuent à favoriser l'engagement citoyen des populations visées et ont pour objectif de mieux prendre en compte leurs besoins spécifiques.

Un axe à investir : l'accès à la citoyenneté et l'expression citoyenne

La Ville a d'ores et déjà développé plusieurs dispositifs visant à responsabiliser les jeunes (BAFA citoyen, aide au projet, etc. - *voir fiche C5 - Enfance, jeunesse ; éducation et famille*).

Le Comité des Jeunes contribue également à favoriser leur engagement citoyen : d'abord celui des jeunes élus, qui participent activement à l'élaboration de projets et rencontrent les élus municipaux - mais aussi celui de l'ensemble des jeunes Véliziens, qui font l'apprentissage des procédures démocratiques (la participation à ces élections est relativement forte : près de 80 % des collégiens prennent part au vote).

LES COMITES DE QUARTIER

Source : service communication

Une opportunité : l'Agenda 21

L'élaboration de l'Agenda 21 représente une opportunité de développer encore cette participation et de toucher des publics plus larges.



Le programme de développement durable de la Ville comprend en effet un volet participatif important : ce sont les citoyens qui, forts de leur « expertise d'usage », partageront ce diagnostic du territoire au regard du développement durable, et élaboreront des propositions devant constituer le plan d'action pluriannuel de la Ville.

Cette démarche vise clairement à mettre en place une politique établie en co-production avec tous les acteurs, à commencer par les citoyens, dans le droit fil des directives fixées par le Ministère du développement durable.

En ce sens, cette démarche devrait pouvoir servir de dynamique exemplaire, afin de renforcer encore les mécanismes participatifs sur le territoire ; et d'assurer une complémentarité et une subsidiarité entre le Forum 21 et les différents comités (de quartier, des jeunes et des seniors).

Forces

- Une société civile dynamique dans le domaine culturel et sportif
- Des comités de quartier encore jeunes, mais qui ont vocation à évoluer vers un rôle plus participatif

Faiblesses

- Une participation électorale relativement faible aux élections municipales

Opportunités

- L'élaboration de l'Agenda 21

Menaces

- Une attitude plus « consumériste » des habitants, que participative et citoyenne

Pistes de réflexion

- La vie démocratique et l'engagement citoyen
- La participation citoyenne